

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IDENTITÉ NUMÉRIQUE : L'ÉTAT APPELLE LES ENTREPRISES PRIVÉES FOURNISSANT DES SERVICES NUMÉRIQUES À REJOINDRE L'EXPÉRIMENTATION FRANCECONNECT

Paris, le 2 juillet 2021

La direction interministérielle du numérique, sous l'autorité du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, accélère le déploiement de FranceConnect en l'étendant à titre expérimental aux services en ligne proposés par des entreprises privées, au-delà des centaines de démarches qui peuvent déjà être réalisées auprès des administrations.

Accéder aux services en ligne en toute confiance et sécurité, sans avoir chaque fois à créer de nouveau compte et sans devoir communiquer des données personnelles non strictement nécessaires : c'est la promesse de FranceConnect. Pour simplifier et sécuriser l'accès aux démarches administratives des Français, l'État a incité en mai 2020 les entreprises privées à tester pendant un an l'intégration de FranceConnect.

Afin de renforcer cette dynamique et encourager son recours, l'État offre pendant une année supplémentaire la possibilité aux entreprises qui relèvent des secteurs santé, social, éducation, transport, location biens et véhicules de rejoindre l'expérimentation FranceConnect. La prolongation de cette expérimentation vise à déterminer les secteurs d'activité qui trouveraient un bénéfice à proposer à leurs utilisateurs la connexion via FranceConnect. Elle s'inscrit dans les mêmes conditions, garanties et critères d'éligibilité et de sélection que ceux consultables sur franceconnect.gouv.fr/partenaires.

La DINUM sélectionnera ainsi les entreprises répondant auxdits critères et qui acceptent d'engager une démarche d'évaluation continue de la valeur ajoutée du service. A l'issue de l'expérimentation, un bilan sera réalisé afin d'évaluer l'opportunité que représente l'ouverture de FranceConnect au secteur privé et la valeur ajoutée perçue pour les utilisateurs des services en ligne expérimentateurs.

Depuis 2016, le déploiement de FranceConnect se poursuit avec l'intégration de nouveaux fournisseurs de services début 2021 à l'instar de [Pole-emploi.fr](https://pole-emploi.fr) et [Pajemploi](https://pajemploi.fr). L'objectif est d'atteindre 30 millions d'utilisateurs d'ici fin 2022 pour permettre aux utilisateurs d'accéder à plus de 1 300 services en ligne.

[En savoir plus sur FranceConnect](#) | [En savoir plus sur l'expérimentation de FranceConnect](#)

« Pour les entreprises fournissant des services numériques qui intègrent FranceConnect, c'est l'opportunité de gagner en efficacité en déléguant la gestion de l'identité numérique à un tiers de confiance tout en gagnant en visibilité et en améliorant l'accès à leurs services numériques pour garantir à leurs utilisateurs la sécurité des données personnelles ». **Christine Balian, directrice du programme FranceConnect.**

Direction
interministérielle
du numérique

Créé en 2016 et opéré par la direction interministérielle du numérique (DINUM) dans le cadre du [programme TECH.GOUV](#), sous l'autorité de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, FranceConnect permet à tout utilisateur ayant déjà un compte impots.gouv.fr, Ameli, de la mutualité sociale agricole (MSA), une identité numérique de La Poste ou Mobile Connect et Moi, de se connecter à plus de 960 services en ligne, sans créer de nouvel identifiant et en s'appuyant sur un compte vérifié parmi les fournisseurs d'identité publics et privés.

FranceConnect en bref :

- Lancement du programme en 2016 ;
- Plus de 960 services accessibles en ligne de manière simple et sécurisée ;
- Plus de 26 millions de personnes FranceConnectées ;
- 30 millions d'utilisateurs est l'objectif fixé pour fin 2022 ;
- Plus de 10 millions de connexions par mois en moyenne en 2020 ;
- Près de 2 millions de nouveaux utilisateurs en juin 2021 contre 700 000 en 2021 et 550 000 en 2020.

**Direction
interministérielle
du numérique**